

tenue sous la présidence de Madame PERDU, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2202959	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Corinne C., adjoint du patrimoine - 2ème classe, demande au tribunal d'annuler la décision du conseil départemental des Hautes-Pyrénées portant refus de la promouvoir au grade d'adjoint du patrimoine principal- 1ère classe	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. Corinne	Madame C. Corinne
Défendeur	DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES	PRESIDENT
02)	DOSSIER N° 2300833	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Christian L. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 26 janvier 2023 prise par le directeur interrégional des services pénitentiaires de Toulouse portant rejet de sa demande la revalorisation de l'indemnité de fonctions, de sujétion et d'expertise (IFSE) - groupe 2 en tant qu'adjoint au directeur technique	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L. Christian	Monsieur L. Christian
Défendeur	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2202652	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Jacqueline S. demande l'annulation de la décision implicite de rejet née du silence gardé sur le recours gracieux formé contre le refus opposé à sa demande tendant à bénéficier de la prime de restructuration majorée en raison de sa mutation consécutive à la suppression de son précédent poste	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S. Jacqueline	ADALTYS AVOCATS (Cour)
Défendeur	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE	
04)	DOSSIER N° 2301475	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Isabelle L. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° MT064122230251 en date du 8 mars 2023 pris par le maire de la commune de Biarritz portant refus d'autorisation de changement d'usage d'un local d'habitation en meublé de tourisme sis 4 place Sainte-Eugénie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame L. Isabelle	Maître FRANCESCHINI Fabien (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BIARRITZ	SELARL CABINET CAMBOT
05)	DOSSIER N° 2300492	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. William D. demande l'annulation de la décision prise le 6 juillet 2022 lors de la réunion d'harmonisation relative aux avancements exceptionnels au titre de l'article 36 pour les policiers de la DDSP 65 visés par des tirs de fusil lors de la prise d'otage à Lourdes le 23 avril 2019, ensemble les décisions de rejet de son recours gracieux du 15 juillet 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D. William	Monsieur D. William
Défendeur	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2400673	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Gloria K. demande au tribunal d'annuler la décision du 26 décembre 2023 par laquelle le préfet des Hautes-Pyrénées a classé sans suite sa demande de renouvellement de son titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K. Gloria Shirley	Maître MARKHOFF Pascal
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
07)	DOSSIER N° 2302076	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Fatima M. , épouse R. , demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-07-06.a en date du 6 juillet 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de renvoi et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M. épouse R. Fatima	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
08)	DOSSIER N° 2302077	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Bachir Nadir R. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-07-06.b en date du 6 juillet 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de renvoi et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R. Nadir Bachir	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 00

09)

DOSSIER N° 2400127

RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire Monsieur G. demande au tribunal d'annuler l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées en date du 16 janvier 2024 portant obligation de quitter sans délai le territoire français , fixant le pays de renvoi et lui interdisant un retour sur le territoire français pour une durée d'un an

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur G. Mohamed Amine

Maître MARCEL Jean-William (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Arrêté le 12/06/2025

Le président du tribunal